



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT EN VIGUEUR CONCERNANT L'UTILISATION DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 4 novembre 2019, le projet de règlement n° 2019-03 modifiant le règlement en vigueur concernant l'utilisation de la patinoire extérieure

QUE l'objet du projet de règlement est de revoir la réglementation entourant l'utilisation de la patinoire extérieure;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 12^e jour du mois de novembre 2019

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT EN VIGUEUR CONCERNANT L'UTILISATION DE L'UTILISATION DU PAVILLON DES LOIRSIRS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 4 novembre 2019, le projet de règlement n° 2019-04 modifiant le règlement en vigueur concernant l'utilisation du Pavillon des Loisirs;

QUE l'objet du projet de règlement est de revoir la réglementation entourant l'utilisation du Pavillon des Loisirs;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 12^e jour du mois de novembre 2019

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière